

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 26 (1989)
Heft: 961

Artikel: À propos du décompte individuel de chauffage : la mauvaise solution
Autor: Appelt, Manfred
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1011144>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Du toc ou du diamant ?

(cfp) Ni toc ni diamant. L'été 39, je m'en souviens. Je l'ai vécu. Est-ce une tare? Certes pas, puisque même l'impertinent *Canard enchaîné*, en France, et beaucoup d'autres, à l'étranger, s'en souviennent aussi et le font savoir.

A l'époque, des publications de gauche et de droite développaient des plans de paix. Ce fut par exemple le cas d'*Esprit* dont le numéro d'août 1939, fort mince par le volume, reproduisait un rapport intitulé «Conditions de paix pour l'été 1939», qui avait été discuté dans un congrès en juillet.

En août 1939, j'ai passé trois semaines à Oberrikenbach (NW) dans un camp volontaire de travail d'étudiants. Nous construisions un chemin d'alpage pour le tiers-monde helvétique. Nous étions des jeunes d'une dizaine de nations et nous discussions beaucoup de la situation pendant les heures de repos. Certains, comme un jeune Tchèque, avaient perdu ou allaient perdre leur patrie. Que sont-ils devenus?

Je sais en revanche ce que sont devenus trois amis suisses, mobilisés pendant la dernière guerre, puisqu'ils sont morts; le premier en septembre déjà, il était étudiant en théologie, et les deux autres sont tombés avec leur avion, le dernier, le 5 septembre 1944, dans un combat aérien au-dessus de Zurich.

Je pensais donc à cet été 39 en répondant le 25 août à l'invitation à la commémoration de la plus longue période sans service actif depuis que la Confédération existe. J'ai été officiellement à Lausanne, mais j'avais été jeter un coup d'œil aux commémorations à Yverdon et à Aigle quelques jours plus tôt.

Mon impression est celle d'avoir constaté une diversité très helvétique. Chaque place avait ses particularités: Yverdon, distingué et cordial; Aigle, toute l'influence de l'ancienne Brigade 10; Lausanne, pas de note dominante en raison du nombre des participants.

Sauf chez les orateurs, pas d'enthousiasme patriotique s'exprimant publiquement. Et pendant qu'ils parlaient, surtout dans la tente d'à côté, les conversations dominaient nettement les paroles transmises par des haut-parleurs trop

faibles. Personne n'avait l'air de s'en plaindre.

Le repas, oui j'ai obtenu mon pot-au-feu, ce qui n'a pas été le cas de tous les participants, invités à revenir le dimanche, s'ils tenaient à manger. J'ai payé mon vin, parce que le verre de bière offert ne me convenait pas. Pour gagner du temps j'ai été chercher le café.

En bref, l'intendance ne paraissait pas tout à fait au point, bien qu'on ait mobilisé de nombreuses recrues, en tablier blanc!

Je n'appartiens pas à une amicale et j'ai profité de la rencontre d'un ami perdu de vue depuis longtemps pour passer quelques bonnes heures à converser avec lui. Nous n'avons pas fait la «mob» ensemble et n'avions donc pas de souvenirs militaires à réchauffer.

Un reproche doit être fait à la génération qui a été mobilisée de 1939 à 1945: pourquoi n'a-t-elle pas su garder l'élan qui avait fait progresser la gauche à la fin de la guerre et qui a fait adopter l'AVS? ■

COURRIER: À PROPOS DU
DÉCOMPTÉ INDIVIDUEL DE
CHAUFFAGE

La mauvaise solution

(*réd*) Un lecteur, ingénieur EPFL-SIA, réagit à notre remarque conclusive à propos de l'appréciation négative de Georges Krebs sur le décompte individuel de chauffage (DP 956): pour lui le décompte individuel ne constitue pas une «solution transitoire utile».

(...) J'exprime des objections technologiques en tant qu'ingénieur, et sociologiques en tant qu'individu d'une société non dénuée de tout sens social, et mes objections à la fois complètent et vont au-delà de ce que vous appelez les «réticences» de M.G. Krebs.

(...) Le décompte *individuel*, comme il le dit explicitement, veut supprimer la communauté *de fait* de l'habitat collectif dans les immeubles.

(...) L'attrait de la méthode est réel, d'ailleurs vous y avez succombé, mais je vais essayer de vous montrer que le remède ne va guère dans la direction escomptée.

Un immeuble locatif est caractérisé — actuellement — par une enveloppe extérieure plus ou moins bien isolante, mais des isolations thermiques intérieures moins bonnes. Ce qui, entre autres, permet d'avoir un coût au mètre cube moins élevé que celui des maisons individuelles. Baisser très localement la température va appeler la chaleur des voisins, et le bilan global n'a aucune raison technique d'être favorable, au contraire: les déperditions vers des parois moins isolantes étant plus élevées, on risque de devoir remonter la température générale de l'eau de chauffage — d'où des pertes de distribution. Il y aura donc des personnes qui se sentiront grugées parce qu'elles devront chauffer les voisins.

(...) Ce ne sont pas les quelques francs par mois du décompte qui me rebutent — surtout si l'on pouvait les considérer comme un investissement général à long terme vers une bonne sensibilisation sociale de l'individu — mais bien l'inadéquation de l'acte à l'objectif.

Lorsque vous parlez de «transitoire», je comprends par là que vous estimez plus rapide la mise en application du décompte individuel que les réglages techniques de M. Krebs.

Je suis au regret de vous dire qu'il y a là une lacune dans votre information. En effet, le respect des *Conditions préalables hydrauliques et thermiques* à l'installation des répartiteurs ou compteurs de chaleur, contenues dans la *Documentation SIA*, aurait déjà pour effet que les critères techniques énoncés par M. Krebs seraient amplement satisfaits.

(...) Au-delà de ce premier degré, j'aimerais vous suggérer une réflexion plus importante.

Que va-t-il se passer lorsqu'un grand nombre de locataires se seront fait voler leur chaleur sur votre incitation — puisque vous soutenez le décompte individuel et que vous voulez que les gens consomment moins et ferment leurs radiateurs?

Eh! bien ils vont demander une adéquation de leur habitation à la réglementation pour qu'ils ne se fassent plus voler par leurs chers voisins, ce qui signifiera augmenter l'isolation thermique entre appartements, d'où une augmentation importante du coût de la construction en supprimant ainsi le gain du collectif par rapport à l'individuel.

Est-ce là votre but? Ce n'est en tout cas pas le mien.

Manfred Appelt, Montricher